



COMMUNIQUE DE PRESSE

RETRAITES : LE PROJET DE REFORME NE CADRE PAS

Une étude APEC réalisée en ligne en septembre 2022 dresse un constat sans appel du ressenti des cadres à l'évocation d'un éventuel projet de réforme des retraites. Tous les chiffres concordent et ce quelles que soient les questions posées : l'idée ne passe pas.

Outre le fait que 44% des cadres de plus de 45 ans ne savent pas à quel âge ils vont pouvoir prétendre à partir et que seuls 35% d'entre eux ont une idée précise de leur pension, ils sont 55% à se déclarer pas vraiment ou pas du tout sereins quant à leur fin de carrière. Mais le chiffre le plus frappant reste sans conteste celui du rapport de l'ensemble des cadres à toute idée de recul de l'âge légal de départ : toute catégorie d'âge confondu, ils sont 34% à se déclarer plutôt inquiets et même 27% à se déclarer très inquiets. Ce qui donne un total sans équivoque de 61% de cadres en situation de préoccupation.

Cette inquiétude n'a rien d'étonnant. La plupart des cadres arrivent tardivement sur le marché du travail et ne sont pas éligibles au dispositif longue carrière. D'autres sont devenus cadres au fil de leur carrière et n'ont pas toujours cotisé sur la base des revenus qu'ils ont acquis ultérieurement. Ce qui incite 47% d'entre eux à envisager de continuer à avoir une activité professionnelle partielle (cumul emploi/retraite). Encore une fois, ces chiffres démontrent l'évolution de la proximité toujours plus évidente du statut de cadre avec celui de salarié. FO-Cadres exprimait ses inquiétudes en la matière dans un récent article (voir « Rémunération des cadres : deux études (pas si) contradictoires ») : les principaux intéressés semblent ne pas nous démentir.

Rappelons que le dernier rapport du COR lui-même affirme qu'« (...) il ne revient pas au COR de se positionner sur le choix du dimensionnement du système de retraite. Selon les préférences politiques, il est parfaitement légitime de défendre que ces niveaux sont trop ou pas assez élevés, et qu'il faut ou non mettre en œuvre une réforme du système de retraite. » Dès lors, FO-Cadres tire la sonnette d'alarme : les cadres ont déjà fort à faire en termes de conditions et de charge de travail, de stress, d'épuisement professionnel et de paupérisation de leur statut et de leur rémunération. Ajouter à cela une pression supplémentaire ne peut s'avérer positif ni pour les cadres, ni pour les salariés, ni pour les entreprises.

Et au final, ni pour l'économie.

Paris, le 07/10/2022

Contact : Eric PERES – Secrétaire général – 06 66 52 06 06

eric.peres@fo-cadres.fr

www.fo-cadres.fr